

Image not found or type unknown



Ticket avec mentions obligatoires

Par **Ticket**, le **14/04/2010 à 10:48**

Bonjour, rnrnje souhaite connaître précisément l'obligation par rapport à la mention "l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération". Est-il obligatoire de l'indiquer sur un ticket qui donne droit à une boisson type "bière" ? Ce n'est pas de la publicité mais un support qui remplace la monnaie. rnrnMerci par avance.